

ALLIANCE VILLES EMPLOI

L'OFFRE DE FORMATION 2022



CLAUDE SOCIAL

PLIE

PRATIQUES TRANSVERSALES



Alliance Villes Emploi - 28 rue du Quatre Septembre - 75002 Paris
Tél. : 01.43.12.30.40 - E-mail : ave@ville-emploi.asso.fr
www.ville-emploi.asso.fr

ALLIANCE VILLES EMPLOI

L'OFFRE DE FORMATION 2022

La professionnalisation des équipes est au cœur de la mission d'Alliance Villes Emploi, en tant que tête de réseau des Plans Locaux pour l'Insertion et l'Emploi (PLIE), des Maisons de l'Emploi (MDE) et des collectivités locales investies dans les questions d'emploi et d'insertion. Un des vecteurs privilégiés de cette montée en compétence est la formation. Vous trouverez ci-dessous le programme des sessions prévues pour 2022. Sur demande, des modules peuvent être organisés, sous réserve d'un nombre suffisant d'inscrits. En raison du contexte sanitaire, toutes les formations sont dispensées à distance.

Les formations sont réservées aux MDE, aux PLIE et aux collectivités territoriales*.

*Pour accéder à l'ensemble de ces formations, les collectivités territoriales et les structures qui ne sont pas des Maisons de l'Emploi ou des PLIE doivent obligatoirement être adhérentes à Alliance Villes Emploi.

SOMMAIRE

LES FORMATIONS
CLAUDE SOCIALE

03

06

LES FORMATIONS
PLIE

LES FORMATIONS
TRANSVERSALES

09

Facilitateurs des clauses sociales - Niveaux 1 et 2

Cette formation permet de donner aux facilitateurs des clauses sociales un socle de connaissances nécessaire à la mise en place de démarches de promotion de l'insertion et de l'emploi dans les marchés publics : cadre juridique, outils, exemples de pratiques.

Niveau 1 : Ce premier niveau se déroule sur trois jours.

Le premier jour permet d'acquérir des connaissances juridiques, le deuxième jour est consacré à la méthodologie de la mise en œuvre de la clause sociale, et la troisième journée est dédiée à des exercices de mise en situation professionnelle. Lors cette session, les échanges de pratiques entre stagiaires et formateurs à partir de cas concrets sont privilégiés.

Niveau 2 : Ce deuxième niveau permet d'acquérir des connaissances théoriques plus approfondies sur la mise en place du dispositif des clauses sociales dans les marchés publics, d'échanger sur les pratiques mises en œuvre sur les territoires et de faire un point d'étape dans le cadre d'un travail de supervision collective. Cette formation dure trois jours.

Plusieurs sessions

Niveau 1 – 4 sessions

- 15, 16 et 17 mars 2022
- 14, 15 et 16 juin 2022
- 20, 21 et 22 septembre 2022
- 6, 7 et 8 décembre 2022

Niveau 2 – 2 sessions

- 17, 18 et 19 mai 2022
- 15, 16 et 17 novembre 2022

LES FORMATIONS CLAUSE SOCIALE

Promotion du dispositif et mise en œuvre des clauses sociales auprès des donneurs d'ordre privés

Les MDE, les PLIE et les collectivités territoriales exercent de plus en plus leur fonction de facilitateur dans le cadre des marchés privés. Il y a donc lieu de renforcer la formation des facilitateurs en matière de promotion du dispositif auprès des donneurs d'ordre privés pour les accompagner dans la mise en œuvre des clauses sociales. Cette formation s'adresse à des facilitateurs ayant deux années d'expérience ou ayant suivi le niveau 1 de facilitateur.

Une session

- 13 octobre 2022

Les clauses sociales et les marchés de services : Approfondissement des compétences du facilitateur dans les marchés de services

Cette formation permet un approfondissement des connaissances juridiques spécifiques aux marchés de services et aux concessions.

Il s'agit de prendre en compte les spécificités des marchés de services : marchés annuels reconductibles, marchés à bons de commande, reprise de personnel, mais aussi d'intégrer les concessions comme support des clauses sociales en prenant en compte les spécificités de ces contrats, diversifier la mobilisation des possibilités offertes par le cadre législatif en fonction des effets attendus et des publics ciblés, mobiliser les critères d'attribution afin d'affiner l'offre.

Deux sessions

- 12 mai 2022
- 24 novembre 2022

LES FORMATIONS CLAUSE SOCIALE

Les spécificités des clauses sociales en milieu rural

L'objectif de cette formation est de permettre le développement des clauses sociales sur les territoires ruraux grâce à l'utilisation d'une méthode adaptée à ces territoires par la prise en compte de leurs points forts.

Cette formation est autant destinée à des élus ruraux en charge des achats, de l'économie, de l'emploi, du développement durable ou de l'action sociale qui souhaitent l'installation d'un guichet local qu'à des facilitateurs avec de la pratique à titre principal en milieu rural qui cherchent des idées pour développer la clause sur leur territoire.

Deux sessions

- 10 mai 2022
- 11 octobre 2022

Les achats responsables au service des territoires

Cette formation permet au facilitateur des clauses sociales de découvrir l'achat public responsable pour l'initier au sein de sa structure grâce à une découverte des concepts clés et à la mise en œuvre d'outils opérationnels.

Une session

- 29 et 30 juin 2022

LES FORMATIONS PLIE

Chargé de mission PLIE : une fonction de coordination et d'ingénierie de projet

Niveau 1 : Cette formation, participative et interactive, répond aux objectifs suivants :

- Prendre du recul sur la fonction par des temps d'échanges sur les pratiques.
- Reformuler les fondamentaux de la fonction adaptée à chaque territoire.
- Revisiter les concepts de base de la méthodologie de projet et les principes évaluatifs ; élaborer un plan d'action opérationnel sur les thématiques prioritaires du PLIE à partir de l'observation continue du territoire (besoins du public, attentes des entreprises...).
- Apprendre à construire une démarche de collaboration (management non hiérarchique) avec les référents de parcours et les partenaires ; à identifier les compétences des référents et un plan d'action associé au service de la dynamique collective en lien avec leurs employeurs.
- Identifier les points de blocages ou les risques en termes de posture et les moyens d'y remédier en prenant appui sur une démarche managériale bienveillante.

Niveau 2 : Cette formation, participative et interactive, vise à poursuivre les échanges et l'acquisition de connaissances pour les stagiaires ayant suivi la formation de Niveau 1.

Elle permettra une évaluation de la mise en œuvre des plans d'action travaillés au cours de la formation Niveau 1 : ingénierie de projet et dynamique évaluative ; connaissance du territoire et des acteurs ; management et positionnement.

Des apports complémentaires seront proposés en termes de management participatif et d'outils d'animation collaborative.

Plusieurs sessions

Niveau 1 – 2 sessions

- 8 et 9 mars, 12 avril et 31 mai 2022
- 12 et 13 septembre, 18 octobre et 1er décembre 2022

Niveau 2 – 2 sessions

- 10 et 11 mars 2022
- 15 et 16 septembre 2022

Les dates sont indissociables, veillez à vous assurer de votre disponibilité sur chacune d'elle afin de pouvoir compléter la formation.

LES FORMATIONS PLIE

Les Fonds structurels européens 2021/2027 : Subvention globale et piste d'audit d'opération

Programme à venir.

Deux sessions

- 29 et 30 mars 2022
- 27 et 28 septembre 2022

L'instruction d'une opération FSE

Cette formation s'adresse aux directrices, directeurs et gestionnaires d'organismes intermédiaires PLIE.

Elle vise à sécuriser la phase d'instruction – étape clé de la piste d'audit FSE, s'appropriier les règles de base métier encadrant la gestion des crédits du FSE et maîtriser la plateforme **Ma Démarche FSE** sur la phase d'instruction.

Deux sessions

- 8 juin 2022
- 8 novembre 2022

LES FORMATIONS PLIE

Le contrôle de service fait d'une opération FSE

Cette formation s'adresse aux directrices, directeurs et gestionnaires d'organismes intermédiaires PLIE.

Elle permet de sécuriser la phase de contrôle de service fait, s'approprier les règles de base métier encadrant la gestion des crédits du FSE, maîtriser la plateforme **Ma Démarche FSE** sur la phase de contrôle de service fait (CSF).

Deux sessions

- 9 juin 2022
- 9 novembre 2022

Le contrôle interne

Cette formation s'adresse aux directrices et directeurs et gestionnaires d'organismes intermédiaires PLIE et d'Organismes Intermédiaires (OI) pivots ayant a minima des connaissances de base sur la gestion du FSE.

Une session :

- 6 et 7 juillet 2022

LES FORMATIONS TRANSVERSALES

Introduction à la RGPD : objectif conformité

Dans le cadre de la mise en place d'un Règlement Général de Protection des Données, cette formation permet aux personnes chargées de la gestion de ces données :

- de définir précisément toutes les bases de données de la structure;
- de définir les besoins afin de ne collecter et de ne traiter que les données indispensables ;
- de s'assurer de la mise en œuvre des règles, de respecter les droits des personnes, de garder la maîtrise des données ;
- d'identifier les risques; de sécuriser la gestion des données.

Une session :

- 2 juin et 29 novembre 2022

Pratiques managériales des directions

La direction d'un PLIE, d'une MDE ou d'un service emploi/insertion veille à la mise en cohérence des interventions et à l'engagement des acteurs opérationnels sur le territoire, et est animatrice dans un cadre multi-partenarial et inter-actoriel.

C'est aussi l'interface avec la structure porteuse de ces politiques publiques. Au-delà de cette fonction, elle assure celle de gestion des ressources humaines, en interne comme en externe à son organisation.

Cette formation vise à renforcer les compétences des managers dans tous les aspects de leur mission, autant en interne que dans le travail partenarial.

Une session :

- 13 avril, 1er juin et 14 septembre 2022

LES FORMATIONS TRANSVERSALES

La réglementation des aides d'Etat et des SIEG applicable aux PLIE et MDE

Cette formation s'adresse aux directrices, directeurs et gestionnaires des Maisons de l'Emploi et des PLIE. Elle permet de comprendre à quoi correspondent les Services d'Intérêt Economique Général (SIEG) et leur impact sur le fonctionnement d'un outil territorial.

Une session :

- 26 et 27 avril 2022

Management fonctionnel : richesse et complexité

Cette formation s'adresse aux directrices, directeurs et responsables d'équipes des Maisons de l'Emploi et des PLIE.

Les dispositifs de coordination territoriaux pilotent des orientations opérationnelles, en multipartenariat et auprès de professionnels issus de divers horizons. Ce pilotage s'appuie sur des modalités de collaboration qui peuvent également différer d'un territoire à l'autre : marchés, conventions, mises à disposition, recrutements directs, ...

Cette formation vise à renforcer les connaissances entre la frontière "management hiérarchique" et "management fonctionnel" et de permettre à leurs collaborateurs de vivre en sérénité leur positionnement.

Une session :

- 19 et 20 octobre 2022

Pour vous inscrire aux formations, suivez le lien :

<https://www.ville-emploi.asso.fr/a-propos/offre-de-formation-ave>